

l'Académie des sciences, disait à la séance publique du 23 décembre 1861 : « Buffon, Blumenbach avaient prouvé « l'unité de l'espèce humaine ; à ce grand fait, Tiedemann « en a joint un autre qui ne l'est pas moins, l'égalité phy- « sique de toutes les races. Aucune différence, absolument « aucune, ne distingue le cerveau de l'homme blanc de « celui de l'homme noir... Tous les hommes conçoivent « l'ordre moral et conçoivent Dieu ; l'unité de l'intelligence « est la dernière et définitive preuve de l'unité humaine. »

Nous ajouterons que le rapport de notre savant collègue M. Guillard, est, à la fois, l'exposé lucide des ouvrages de M. de Salles et l'expression fidèle de notre adhésion entière aux doctrines professées par l'éminent écrivain.

La Société avait confié à M. Guillemaud l'examen d'un mémoire de M. Saint-Joanny, érudit de la ville de Thiers, sur les actes notariés, considérés comme documents de l'histoire intime des communes et sur l'intérêt qu'il y aurait à provoquer des mesures pour leur conservation.

« M. Saint-Joanny, dit l'honorable rapporteur, par des « recherches patientes et laborieuses, a découvert, dans les « minutes des notaires, d'inappréciables richesses historiques, « quelquefois les seuls éléments d'une histoire locale. Les actes « notariés présentent l'histoire de la coutellerie thiernoise et « celle des autres industries locales, telles que la papeterie, « et la fabrication des cartes à jouer, etc. »

Les actes des collecteurs et la transmission de la baronnie offrent des documents relatifs au développement de la population, à la propriété, au cens, aux attributions administratives. D'autres actes concernent les églises, les chapelles, les communautés religieuses, les établissements de bienfaisance, les usages locaux, les privilèges, etc.

M. Saint-Joanny a proposé la création d'un vaste dépôt